

LES SÉJOURS DE RUPTURE AU BÉNIN, le remède choc contre la violence

▶ D'une durée de trois mois, ces voyages coûtent moins cher qu'un placement en IPPJ

▶ Dans le cadre de notre série consacrée à la prise en charge des jeunes délinquants en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous nous intéressons cette fois aux séjours de rupture.

Ces voyages de trois mois organisés au Maroc ou au Bénin sont organisés depuis 2008 par des ASBL du secteur de l'Aide à la jeunesse, dont La Pommeraie. L'association a déjà envoyé plus de 150 jeunes (16-18 ans) au Bénin. Seuls trois d'entre eux sont rentrés prématurément. Ce qui prouve aussi que le projet est plutôt une réussite.

Comme son nom l'indique, le séjour de rupture vise à casser totalement les liens du jeune, le dés-

tabilisant ainsi complètement, pour l'amener sur place vers quelque chose d'entièrement nouveau, et lui prouver ainsi qu'il est lui aussi capable de réaliser des choses.

Contrairement à ce que certains s'imaginent, ces séjours de trois mois ne sont pas des

vacances. Le jeune, une fois sur place, travaille intensément. L'autre idée reçue à bannir également, c'est celle du prix excessif de ces voyages. "Un placement en IPPJ peut coûter jusqu'à 500 euros par jeune et par jour selon la section, etc. Ces séjours au Bénin constituent en moyenne une dépense quotidienne d'une centaine d'euros par jeune", précise le directeur de La Pommeraie.

ENVOYER UN délinquant au Bénin coûte donc cinq fois moins cher que son placement en institution de protection de la jeunesse (IPPJ).

Les délinquants ne sont pas

les seuls jeunes en difficulté à y être envoyés. Le directeur de La Pommeraie insiste sur ce point. Des mineurs en danger (décrochage scolaire, etc.), participent également à ce projet.

Mais à ce propos justement, le ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid Madrane voudrait recentrer ces séjours sur les jeunes délinquants (voir son explication dans l'encadré ci-contre).

"Considérés comme des échecs, ces jeunes, grâce à ces séjours, vont, pour une fois, aller jusqu'au bout d'un objectif. Et ça, c'est déjà une réussite", estime Denis Rihoux, précisant qu'une préparation d'un mois est prévue avant le départ. "Au départ, on envoyait plusieurs jeunes en même temps sur place. Mais on a vite compris qu'en réalité, on ne faisait que créer une IPPJ à 5.000 km d'ici. Ce fut un échec et on a su s'adapter. Depuis lors, chaque jeune part seul et n'a pas de contact avec d'autres jeunes sur place".

POUR LA SOMME de cinq euros par jour, plusieurs familles béninoises accueillent ces jeunes Belges pour une durée de trois mois. "Dans la famille, le jeune est dépouillé de tout. Il n'y a pas de télé, par de radio, pas de téléphone", commente le directeur de La Pommeraie.

Sur place, les jeunes aident leur père de substitution dans le travail de l'agriculture, etc. Ils participent également à toute une série de travaux d'intérêt communautaire, dans un orphelinat, un centre pour handicapés, une école, etc. "Les jeunes donnent même des cours aux enfants. Et cela, ça les valorise vraiment", assure Denis Rihoux, avant de céder la parole à deux jeunes, l'un en partance vers le Bénin, l'autre de retour de cette expérience qui, c'est certain, ne peut pas faire de mal à ces ados totalement déboussolés avant le départ.

Nawal Bensalem

"Ce ne sont pas des vacances !"

▶ Nicolas sur le départ, et Julien, de retour du Bénin, nous livrent leurs sentiments

▶ À deux jours du grand départ vers l'inconnu total, Nicolas, 16 ans, est particulièrement stressé. L'adolescent ne sait rien ou presque de ce qui l'attend au Bénin. Il s'envole pour trois mois dans un pays qu'il sait à peine situer sur une carte.

Placé dès son plus jeune âge, 2 ans, dans des institutions d'Aide à la jeunesse, Nicolas s'est retrouvé en IPPJ suite à des faits de mœurs. Le juge chargé de son dossier lui a alors proposé le projet de l'ASBL La Pommeraie. "On m'a dit que ce serait dur. En

plus, je n'ai jamais pris l'avion. Le plus compliqué je pense, ce sera de me passer de mon téléphone et de mes joints. Mais cela me fera du bien de me faire oublier des copains", pense Nicolas, très hésitant à l'approche du jour

L'adolescent a finalement décollé hier de Bruxelles, direction le Bénin. C'est seuls que les jeunes

prennent l'avion. Ils sont ac-

cueillis sur place par un éducateur qui les conduit ensuite vers leur famille de substitution.

JULIEN, LUI, est revenu plus calme de ce séjour de rupture. À 17 ans, l'ado pensait profiter ainsi de vacances sur place. "Mais une fois arrivé là-bas, j'ai compris que ce ne serait pas du tout le cas. Ma musique me manquait terriblement. J'ai fait de la maçonnerie, de la menuiserie et de l'aide sociale sur place. Là-bas, j'ai appris à découvrir des gens vraiment ouverts, orientés partage

avant tout. Ce séjour m'a appris à mieux gérer les remarques. Je suis moins révolté qu'avant", reconnaît Julien, convaincu qu'un tel séjour est bien plus efficace, à terme, qu'un enfermement en IPPJ.

N.Ben.

**RÉACTION**

Rachid Madrane
MINISTRE PS DE L'AIDE À LA JEUNESSE

“Les recentrer sur les auteurs d'infraction”

“Chaque séjour de rupture, qu'il se passe en Belgique ou à l'étranger, propose une prise en charge individuelle qui permet au jeune de rompre radicalement avec son quotidien pour une période limitée dans le temps et d'amorcer une dynamique de changement, d'être confronté à de nouveaux repères et de se construire un nouveau projet personnel. Ce ne sont pas des vacances offertes, loin de là. C'est l'occasion pour le jeune de rompre avec de mauvaises habitudes, de mauvaises fréquentations. Et cela donne des résultats. Le nombre de places disponibles est évidemment limité, c'est pourquoi je réfléchis à resserrer l'offre à certains profils. À l'origine, les séjours de rupture ne s'adressaient en effet qu'à des jeunes ayant commis un fait qualifié d'infraction, sans possibilité de refus du service, quelle que soit la difficulté de la situation. Par la suite, on les a aussi ouverts aux mineurs en danger. Mais je pense qu'il faut recentrer cette prise en charge sur les jeunes auteurs de faits qualifiés d'infractions.”

N.Ben.

Un projet pour radicalisés

Et si on envoyait des jeunes radicalisés, ou sur le point de l'être, en séjour de rupture au Bénin ?

L'idée n'est pas exclue au sein du cabinet du ministre de l'Aide à la jeunesse. Une plateforme de discussions à ce sujet en serait à ses prémises. “Rien n'est concrétisé, rien n'est définitif mais on discute de cette éventualité. À l'époque, lorsqu'un jeune issu de l'immigration présentait des difficultés, sa famille n'hésitait pas à l'envoyer en séjour chez un oncle resté au Maroc. Cela permettait de calmer le jeune, ça le ramenait à l'essentiel. Pourquoi ne pas proposer aux jeunes radicalisés ou fragiles à ce sujet, une autre lecture des textes de l'islam et ce, à travers un voyage en Afrique? C'est une idée qui mérite réflexion”, estime Denis Rihoux, directeur de l'ASBL La Pommeraie, spécialiste en matière de séjours de rupture au Bénin.

N.Ben.